



225, rue Joseph-Martel
Boucherville (Québec) J4B 1L1
pierre-boucher@csp.qc.ca
Site Web: <http://pierreboucher.csp.qc.ca>

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 23 novembre 2021 à 18 h 30**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue le 23 novembre 2021.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Mathieu Giguère	Président
Monsieur Miguel Vincent	Vice-président
Madame Pascale Barrette-Lavoie	Membre parent
Madame Audrey Duquette-Rousseau	Membre parent
M. André-Philippe Malette	Membre parent
Monsieur Marc-André Bouchard	Enseignant - substitut
Madame Chantal Lavigne	Enseignante
Madame Rachel Gagnon	Technicienne du SDG

MEMBRE PUBLIC :

PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Madeleine Harvey	Directrice
-------------------------	------------

1. **Ouverture de l'assemblée :**

Monsieur Giguère ouvre l'assemblée à 18h33

2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire**

Madame Lavoie sera la secrétaire de la séance.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par M. Bouchard et madame Duquette-Rousseau.

Adopté à l'unanimité.

4. **Déclaration d'intérêt**

Personne n'a de conflit d'intérêts pour la séance.

5. **Adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2021**

Il est proposé par madame Gagnon et secondé par M. Vincent l'adoption le procès-verbal.

Adopté à l'unanimité.

6. **Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 26 octobre 2021**

Le point sur le photographe sera reporté à une séance ultérieure. Point à améliorer pour l'an prochain : les enfants ont eu froid pendant les photos extérieures.

7.2 Comment les membres du CÉ donneront suite aux capsules pour les prochains CÉ.

À l'avenir dans l'ordre du jour dans les points de discussions, les membres du CÉ pourront échanger sur les capsules si questionnement il y a.

7. **Parole au public**

8. **ÉTUDE DES DOSSIERS**

8.1 **DÉCISION**

8.1.1 Rapport Annuel : Madame Harvey explique que le rapport annuel de cette année ressemble à celui de l'an passé, mis à part le nombre d'élèves et de classes qui divergent légèrement. Le projet éducatif est présent dans le rapport ainsi que le

CE-2021-2022-20	plan de lutte contre l'intimidation et tout le protocole qui en découle. On peut aussi y retrouver la mention que si une plainte est signalée et qu'elle ne se règle pas à l'école, cette dernière sera acheminée au centre de services. Toute l'information du rapport annuel sera déposée sur le site web de l'école. Il est proposé par madame Duquette-Rousseau et M. Mallette l'adoption du rapport annuel. Adopté à l'unanimité.
CE-2021-2022-21	8.1.2 Activités éducatives Une activité gratuite sera ajoutée le 30 mai pour les 2^e année, puis le 2^e cycle aura l'occasion d'aller au camp Youhou au coût de 27,28\$ par enfant chargé aux parents. Résolution, il y a eu et les informations seront ajoutée au tableau déjà en place. Madame Duquette et M. Vincent se questionnent sur la possibilité d'avoir des activités parascolaires.
CE-2021-2022-22	8.1.3 Budget CÉ 357\$ est disponible pour formations, frais de garde ou frais civilités. Quelle procédure pour engager ce budget. Accumuler les frais de garde s'il y a. Les membres souligneront au prochain CÉ le congé de Noël. Il est proposé par M. Bouchard et madame Duquette-Rousseau l'adoption du budget du CÉ. Adopté à l'unanimité.
	8.2 DISCUSSION 8.2.1 Course-o-thon 17 000\$ ont été amassés pour le Course-o-thon et déposés dans le fond à destination spéciale. Une mention spéciale aux organisateurs pour cette belle activité rassembleuse. Peut-être à reconduire l'an prochain. Les parents demandent comment l'argent sera utilisé. M. Bouchard demande comment et si l'OPP pouvait aider et organiser des activités avec le personnel de l'école.
	8.3 INFORMATION 8.3.1 Parole au président M. Giguère félicite l'équipe-école pour le course-o-thon. 8.3.2 Parole au représentant au comité de parents Le calendrier scolaire a été déposé, possibilité d'une journée pédagogique un mercredi. La proposition est en discussion pour l'instant. Le plan d'action donne plusieurs formations qui sont disponibles pour les parents membres du comité de parents. 8.3.3 Parole aux enseignants Madame Lavigne propose de reporter le CÉ l'an prochain afin qu'il ne soit pas dans la même semaine que la 1^{re} communication aux parents. M. Bouchard évoque que d'avoir des journées pédagogiques autre que les lundis et les vendredis auraient un impact positif sur la fréquence que les spécialistes auraient de voir les élèves. 8.3.4 Parole à la technicienne du service de garde Madame Gagnon explique le manque de personnel au service de garde. C'est ardu comme gestion et la tâche est lourde pour les gens en place compte tenu de la situation. Durant les journées pédagogiques du 25 et 26 de novembre, il y aura moins d'élèves, ce qui facilitera ces deux journées. La réponse des parents a été favorable suite à des demandes. Elle s'inquiète de devoir demander à nouveau aux parents de réduire la fréquentation des élèves durant les journées pédagogiques. 8.3.5 Parole à la direction Madame Harvey est présente auprès des élèves le midi. Nouvelle mesure à l'école on bouge (60 minutes par jour). D'ici 2024 toutes les écoles devraient faire partie de ce programme. Une réflexion sur comment cette mesure sera mise en place est déjà installé.

La vaccination sera en place le 3 décembre à l'école. Les parents recevront des informations à cet égard sous peu.

Un projet de modulaires est en branle pour l'école Pierre-Boucher. Informations à venir.

Madame Harvey remercie les parents de l'OPP
Le comité Mode de vie s'est penché sur le système de rangs qui a un impact positif sur la cour. Par contre, certains comportements sont encore à travailler. Une feuille de manquements sera envoyée aux parents (manquement majeur avec des façons d'intervenir). Des renforcements positifs (billets WOW), seront remis aux élèves ayant de bons comportements par n'importe quel membre du personnel quand la situation s'y prête et un tirage sera fait, une période au gymnase sera le prix.

9. **VARIA**
Sécurité aux abords de l'école. Madame Harvey demandera aux policiers de venir faire une visite et un rappel sera fait dans le journal de l'école.
10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
M. Giguère lève l'assemblée à 20 h 28.
Adopté à l'unanimité.

CE-2021-2022-23

Madeleine Harvey, directrice

Mathieu Giguère, président